



La loi sur les droit de succesion consiste en quoi?

Par herve62500_old, le 07/09/2007 à 21:09

J'ai perdue ma mère au moi de mars 2007, et je voulais savoir , étant donner que les droits de succesion n'ont pas encore été prononcer si la loi qu'a fait passer Nicolas Sarkozy est valide vu qu'elle est passé le 22 aout 2007. Ma question est es que je vais devoir payer les droit de succesion vu que ses droit non pas encor été prononcé?
Merci de me répondre très rapidement.

Merci de votre compréhension.

Par Jurigaby, le 07/09/2007 à 22:39

Bonjour.

Non, la loi n'est applicable qu'aux successions ouvertes après le 22 août 2007.

Par herve62500_old, le 08/09/2007 à 09:22

Bonjour,

Merci pour la réponse. Pourrais-je avoir quelque chose de plus précis.

Merci de votre compréhension.

Par **Dinah**, le **08/09/2007** à **10:39**

Bonjour.

Cela signifie que la loi du 22 août 2007 ne s'applique que pour les successions de personnes décédées après cette date. Pour la succession de votre mère, c'est la loi précédente qui s'applique, soit celle du 23 juin 2006. Il n'est pas possible de profiter des dispositions de la nouvelle loi.